

CONTRAT DE LOCATION

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2012

EMPLACEMENTS : La réservation d'un emplacement donne l'accès aux sanitaires , piscine et infrastructures d'accueil .

LOCATIONS : Nos hébergements sont entièrement équipés , le forfait de base est de 4 , 5, 6 et 7 personnes selon le type d'hébergement . Toutefois le locataire peut implanter une toile de tente sur le même emplacement (tarif préférentiel pour les locataires) . Toute personne supplémentaire du forfait donne lieu à la perception du tarif préférentiel .

COMMENT LOUER : Remplir le contrat de location et le renvoyer à l'adresse indiquée sur le contrat de réservation accompagné de l'acompte suivant :

Emplacements : 30 % du montant total du séjour + 22 € de frais de dossier .

Locations : : 30 % du montant total du séjour + 22 € de frais de dossier .

A la réception de votre contrat de location et de votre acompte nous vous enverrons en fonction des places disponibles , une confirmation de réservation . La réservation ne sera effective qu'à cet instant .

RÈGLEMENT DU SEJOUR : Chèques Français , Eurochèque , Chèques vacances , Carte bleue , Espèces , CAF

Le solde de votre séjour est à régler le jour de votre arrivée .

Une taxe de séjour de 0,50 € par jour et par persome vous sera réclamée , gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

CAUTIONS : Une caution de 500,00 € vous sera demandée à votre arrivée . Cette caution vous sera rendue le jour de votre départ , après éventuels frais de remise en état des lieux et /ou de la valeur du matériel manquant ou détérioré . Une somme de 50,00 € sera retenue si la location n'a pas été nettoyée avant votre départ . Le ménage de départ est assuré par le client .

ETAT DES LIEUX : Un état des lieux et un inventaire du matériel sera effectué en votre présence le jour de votre arrivée et le jour de votre départ . Tout matériel détérioré ou vaisselle cassée seront remplacer ou à rembourser a la direction

HEURES D'ARRIVEE ET DE DEPART :Les emplacements : seront laissés libres avant 11 h 00. Le dépassement des horaires entraîne la facturation d'une nuit supplémentaire .

Les locations : à la semaine . Du Samedi 15 h 00 au Samedi 11 h 00 . Le dépassement d'heure entraîne la facturation d'une nuit supplémentaire . En cas de départ ou d'arrivée retardée la période louée sera facturée . Si vous ne venez pas , passées 24 h 00 sans nouvelles de votre part et par écrit nous reprenons la disposition de votre location .

ELECTRICITE : Veuillez couper l'électricité des votre absence et ne pas oublier les lumières intérieures comme extérieures

ANIMAUX DOMESTIQUES : Les animaux domestiques sont acceptés, 1 seul grand ou deux petits par emplacement plein air ou hébergement .Vous devez les tenir en laisse et leur faire leurs besoins en dehors du camping ou ramasser leurs excréments ..Pouvoir présenter leur carnet de vaccination à jour et leur tatouage. Les chiens de race Rottweilers, Américan Staffordshire, Terriers, Rosas ou chiens assimilables par leur caractéristiques morphologiques aux 4 races citées précédemment ne sont pas acceptés.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

FAX :

E MAIL :

Date de naissance :

N° de Carte nationale d'identité :

VEHICULE :

N° D'immatriculation

Nombre de personnes :

Agés : / / / / / /

ANIMAUX nombre et race :

Dernière vaccination :

DATE DU SEJOUR : du

au

Nombre de nuits :

Toile supplémentaire : o/n

EMPLACEMENT CAMPING :

CARAVANE

CAMPING CAR

TENTE

ELECTRICITE

RESERVATION LOCATION :

CHALET

MOBIL HOME

BUNGALOW (chalet toilé)

Ci joint un acompte de € , soit 30% du montant total de la réservation + 22 € de frais de dossier .Le solde sera versé des votre arrivée . Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et déclare les accepter .

Chèque débiter a réception oui non

1 mois avant votre arrivée oui non

DATE :

SIGNATURE



Camping LAS PATRASSES**
24540 VERGT DE BIRON

tel : 05 53 63 05 87
fax : 05 53 24 88 95